

AVIS N° 193-2026 / DCBR / DG

FCTC EPT 7 % 2023-2030

**Païement des intérêts trimestriels et
remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs que, le Fonds Commun de Titrisation de Créances (ALC Titrisation) procédera, le **27 août 2026**, au paiement des intérêts trimestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « FCTC EPT 7 % 2023-2030 » pour un montant global net d'impôt de **1 363 229 167 (un milliard trois cent soixante-trois millions deux cent vingt-neuf mille cent soixante-sept FCFA)**.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI BOA CAPITAL SECURITIES ; Plateau, Boulevard de la République, Avenue Crozet, 2^e étage ; 01 BP 4854 Abidjan 01 ; Tél : +225 27 20 30 21 22 ; Fax : +225 27 20 32 04 68 ; Email : service.commercial@boacapital.com.

Fait à Abidjan, le 14 août 2026

**Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central / Banque de Règlement
et par Délégation**


**Le Directeur du Département des Opérations
Guimba SYLLA**

